

## COMITÉ EXÉCUTIF

### RÉSOLUTION 394S-CX-1779

concernant l'approbation des virements interfonds discrétionnaires de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) pour l'exercice financier 2015-2016

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-quatorzième réunion spéciale tenue le lundi 18 juillet 2016, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'article 6 du *Règlement général* 7 de l'Université du Québec « États financiers »;

**ATTENDU** l'article 4.7.4 du manuel de conversion du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) concernant les virements interfonds;

**ATTENDU** la confirmation tardive des calculs définitifs des subventions octroyées à l'UQO par le MEES pour l'exercice financier 2015-2016;

**ATTENDU** la préparation des états financiers et le surplus estimé au fonds de fonctionnement par le service des finances pour l'exercice financier 2015-2016;

**ATTENDU** la pertinence de procéder à des virements interfonds discrétionnaires;

**ATTENDU** les projets et les priorités de développement de l'UQO;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Dominique Toupin, appuyée par madame Lyse Ricard,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** les virements interfonds discrétionnaires suivants pour l'exercice financier 2015-2016 :

- Réfection et rénovation des résidences Alexandre-Taché: 450 000 \$;
- Fonds de développement des installations de l'UQO : 91 000 \$;

**D'APPROUVER** que le virement interfonds discrétionnaire pour le Fonds de développement des installations de l'UQO soit augmenté par tranches de 1 000 \$ advenant qu'une somme supplémentaire, confirmée par les calculs définitifs des subventions octroyées pour l'exercice financier 2015-2016, devienne disponible.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy  
Secrétaire général

## **COMITÉ EXÉCUTIF**

### **RÉSOLUTION 394S-CX-1780**

concernant la modification à la prime pour le Renouvellement du Programme d'assurances du regroupement des universités québécoises (PARUQ) pour le terme 2016-2017

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-quatorzième réunion spéciale tenue le lundi 18 juillet 2016, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'article 5.3.1 du *Règlement de régie interne* qui délègue au comité exécutif les décisions de gestion courante;

**ATTENDU** que l'Université du Québec en Outaouais est membre du Programme d'assurances du regroupement des universités québécoises (PARUQ) depuis sa création en 1998;

**ATTENDU** que l'Université du Québec en Outaouais doit se prévaloir d'une couverture d'assurance de biens et de responsabilité civile complète;

**ATTENDU** que le comité exécutif a adopté la résolution 392S-CX-1773 pour le renouvellement du PARUQ pour le terme 2016-2017 au montant de 130 998 \$ (avant taxes);

**ATTENDU** qu'une assurance terrorisme a été ajoutée au portefeuille initial d'assurances pour en porter le montant à 132 330 \$ (avant taxes);

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Michal Iglewski, appuyée par madame Dominique Toupin,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** le renouvellement du PARUQ pour le terme 2016-2017 au montant de 132 330 \$ (avant taxes).

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy  
Secrétaire général

## **COMITÉ EXÉCUTIF**

### **RÉSOLUTION 394S-CX-1781**

concernant la nomination de la représentante de l'Université du Québec en Outaouais au conseil d'administration du Centre de la petite enfance (CPE) l'Univers des Petits

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-quatorzième réunion spéciale tenue le lundi 18 juillet 2016, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'octroi d'un bail emphytéotique (résolution 101-CA-1627) afin de permettre la construction de la garderie Centre de la petite enfance (CPE) l'Univers des Petits;

**ATTENDU** la résolution 89-0009-AG du Centre de la petite enfance (CPE) l'Univers des Petits réservant un siège d'administrateur sur la composition de leur conseil d'administration;

**ATTENDU** la résolution 374-CX-1657 nommant madame Sophie Ouellet, adjointe au vice-recteur à l'administration et aux ressources, comme représentante pour un mandat de deux (2) ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014;

**ATTENDU** que madame Sophie Ouellet ne souhaite pas solliciter un 4<sup>e</sup> mandat;

**ATTENDU** la pertinence de maintenir la représentation de l'Université au sein de ce conseil;

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources de désigner à ce titre madame Nancy Beaulieu, conseillère en gestion des ressources humaines;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Lyse Ricard, appuyée par monsieur Michal Iglewski,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE NOMMER** madame Nancy Beaulieu, conseillère en gestion des ressources humaines, comme notre représentante de l'Université du Québec en Outaouais au conseil d'administration du Centre de la petite enfance (CPE) l'Univers des Petits pour un mandat de deux (2) ans, soit du 1<sup>er</sup> septembre 2016 au 31 août 2018.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy  
Secrétaire général

## **COMITÉ EXÉCUTIF**

### **RÉSOLUTION 394S-CX-1782**

concernant l'engagement et l'affectation d'une directrice adjointe aux relations de travail au Service des ressources humaines

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-quatorzième réunion spéciale tenue le lundi 18 juillet 2016, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la création du poste de directrice adjointe ou d'un directeur adjoint aux relations de travail au Service des ressources humaines;

**ATTENDU** le chapitre 6 « Contrat d'un cadre » du Protocole établissant les conditions de travail du personnel cadre de l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** la recommandation unanime du comité de sélection;

**ATTENDU** les explications et la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Harrisson, appuyée par madame Dominique Toupin,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**D'ENGAGER** madame Marie-Andrée Boutin-Clermont à titre de cadre à l'Université du Québec en Outaouais pour un premier contrat de deux ans;

**D'AFFECTER** madame Marie-Andrée Boutin-Clermont au poste de directrice adjointe aux relations de travail au Service des ressources humaines;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'administration et aux ressources pour procéder à l'engagement et à l'affectation de madame Marie-Andrée Boutin-Clermont.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy  
Secrétaire général

## COMITÉ EXÉCUTIF

### RÉSOLUTION 394S-CX-1783

concernant l'octroi d'un contrat pour le remplacement du système de ventilation #2 au pavillon Alexandre-Taché

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-quatorzième réunion spéciale tenue le lundi 18 juillet 2016, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** les articles 4 et 31 de *la Loi sur l'Université du Québec* et les articles 1.1 et 1.4 d) du *Règlement général 4* : « Exercice des pouvoirs des établissements »;

**ATTENDU** l'article 4.4 du *Règlement de régie interne de l'UQO*;

**ATTENDU** le plan de maintien des actifs des pavillons Alexandre-Taché et Lucien-Brault;

**ATTENDU** l'appel d'offres public publié sur le *système électronique d'appel d'offres (SÉAO)* du 16 mai 2016 au 10 juin 2016;

**ATTENDU** l'étude des soumissions par le Service des terrains et bâtiments et la division des approvisionnements de l'Université et l'analyse des soumissions effectuée par la firme d'ingénieurs WSP;

**ATTENDU** que l'entreprise E. Séguin & Fils Ltée a soumis le meilleur prix et répond aux exigences du devis;

**ATTENDU** la politique d'acquisition des biens et services de l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Lyse Ricard, appuyée par monsieur Michal Iglewski,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'OCTROYER** le contrat pour le remplacement du système de ventilation #2 au pavillon Alexandre-Taché à l'entreprise E. Séguin & Fils Ltée au montant de 144 500 \$ (avant taxes);

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'administration et aux ressources et le secrétaire général à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, ledit contrat.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy  
Secrétaire général